

**PLAN DE COURS
(CSO-7029)**

Titre et sigle :	Intervention en milieu scolaire CSO 7029
Département :	Fondements et pratiques en éducation
Session :	Automne 2014
Horaire :	Mercredi 15h30 à 18h30 – J.-A. De Sève 0136
Professeur :	Frédéric Guay Courriel : Frederic.Guay@fse.ulaval.ca Téléphone : 656-2131, poste 2379 Bureau : TSE-942 Site Internet : www.motivation.chaire.ulaval.ca
Disponibilités :	Sur rendez-vous

1. Description et but du cours

1.1. Description selon le répertoire des cours

Aspects théoriques et pratiques liés à l'intervention du conseiller d'orientation à tous les ordres d'enseignement. Connaissance des rôles associés à l'exercice de la profession ainsi que de certaines problématiques et recherches liées à l'orientation en milieu scolaire. Amener l'étudiant à développer son propre programme d'intervention.

1.2 Objectifs généraux et buts

Permettre aux étudiants d'apprendre à contextualiser adéquatement leurs interventions professionnelles et de connaître 1) certains enjeux liés à l'intervention en milieu scolaire, 2) certains cadres théoriques portant sur l'orientation envers un choix de carrière et 3) certaines problématiques liées au milieu scolaire (motivation, etc.).

2. Compétences et objectifs d'apprentissage

2.1 Objectifs spécifiques et compétences

- **Acquérir des connaissances** théoriques et scientifiques portant sur l'orientation scolaire.
- **Développer chez l'étudiant une vision critique** des recherches, des théories et des interventions en orientation scolaire.
- **Permettre à l'étudiant de développer des habiletés** pour développer et implanter certaines stratégies d'intervention.
- **Développer et consolider des compétences relatives aux modes d'expression orale et écrite.**

3. Formules pédagogiques

3.1 Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissage

- Discussions en classe animées par le professeur
- Lectures
- Exposés oraux
- Présentation de thèmes par le professeur
- Étude de cas

3.2 Modalité d'évaluation formative de la qualité de l'enseignement

Au cours 4, les étudiants pourront donner par écrit une rétroaction sur la qualité de l'enseignement (voir annexe B).

4. Contenu détaillé du cours et calendrier des activités

Cours 1	Présentation du plan de cours et planification des activités pédagogiques
3 septembre	
Lecture	Aucune

Cours 2	Comment expliquer l'écart entre la recherche et la pratique?
10 septembre	
Lecture	Bogensneider, K, & Corbett, T.J. (2010). <i>Evidence-based policymaking: Insights from policy-minded researchers and research-minded policymakers</i> . Routledge: New York. (Chapitre 1, pp. 1-24).

Cours 3	Comment identifier et résoudre des problèmes en orientation scolaire? L'approche centrée sur les données probantes.
17 septembre	
Lecture	Dimmitt, C., Carey, J., & Hatch, T. (2007). <i>Evidence-based school counseling: making a difference with data-driven practices</i> . Corwin Press: Thousand Oaks. (Chapitres 1, 2 et 3).

Cours 4	Orientation de carrière : Théories, recherches et applications
24 septembre	Rétroaction sur la qualité de l'enseignement
Lecture	Phillips, S.D. & Jome, L.M. (2005). Vocational choices: What do we know? What do we need to know? In. W. B. Walsh and M. L. Savickas (Eds.), <i>Handbook of Vocational Psychology: Theory, Research, and Practice</i> (3rd ed. pp. 127-153). Mahwah: Lawrence Erlbaum Associates, Inc.

Cours 5	Programmes d'intervention liés au choix de carrière
1 octobre	*****Remise de la fiche 1

Lecture	Brown, S. D., & McPartland, E.B. (2005). Career Interventions: Current status and future directions, In. W. B. Walsh and M. L. Savickas (Eds.), <i>Handbook of Vocational Psychology: Theory, Research, and Practice</i> (3rd ed. pp. 195-226). Mahwah: Lawrence Erlbaum Associates, Inc.
---------	---

Cours 6	Atelier I
8 octobre	
	Rencontres avec les équipes

Cours 7	Évaluation des programmes d'intervention
15 octobre	Présentation orale sommaire de la problématique qui fera l'objet d'un guide d'intervention.
Lecture	Niles, S. G. & Harris-Bowlsbey, J. (2009). <i>Career Development Interventions in the 21st Century</i> (3rd ed., pp. 274 à 309). Upper Saddle River, New Jersey: Pearson Education Inc.

Cours 8	L'approche orientante
22 octobre	Invité : Christiane Daigle
Lecture	Ministère de l'éducation (2002). À chacun son rêve. Pour favoriser la réussite : l'approche orientante. Québec : Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires, Gouvernement du Québec (pp.1-54).

Semaine de lecture-29 octobre

Cours 9	La théorie sociale cognitive de la carrière
5 novembre	*****Remise de la fiche 2
Lecture obligatoire	Lent, R. (2008). Une conception sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle : considérations théoriques et pratiques. <i>L'orientation scolaire et professionnelle</i> , 37 (1), p. 57-90.

Cours 10	La théorie de l'autodétermination
12 novembre	*****Remise de la fiche 3
Lecture obligatoire	Deci, E. L., Ryan, R. M. & Guay, F. (2013). Self-Determination Theory and Actualization of Human Potential. In D. McInerney, R. Craven, H. Marsh, and F. Guay (Eds.), <i>The centrality of self-theory and research for enabling human potential</i> (pp. 109-133). Information Age Press.

Cours 11	Atelier II
19 novembre	
	Rencontres obligatoires avec les équipes 7 équipes

Cours 12	Atelier III
26 novembre	
	Rencontres obligatoires avec les équipes 8 équipes

Cours 13	Exposés Oraux I
3 décembre	8 équipes

Cours 14	Exposés Oraux II
10 décembre	7 équipes

5. Évaluations visant à vérifier l'atteinte des objectifs du cours

Remises des fiches de progression-équipe de 2	15%
Guide d'intervention- équipe de 2	50%
Présentation orale-I- équipe de 2	10%
Présentation orale-II- équipe de 2	25%
Total	100%

5.1 Guide d'intervention

En équipe de deux, vous devrez rédiger un guide portant sur un programme d'orientation scolaire et professionnelle qui répond à un besoin exprimé par le milieu scolaire.

Votre guide doit contenir les étapes suivantes :

Étapes associées à la réalisation de votre guide

Étapes	Description	Nombre de pages	Points
1. Introduction	<ul style="list-style-type: none"> Quel milieu scolaire est visé par ce projet (p.ex., primaire, secondaire, collégial, universitaire, milieu de formation professionnelle)? Quelles sont les caractéristiques de ce milieu (p.ex., indices de défavorisation du MELS, nombre d'élèves dans l'école, nombre d'enseignants, nombre de c.o., ressources en matière d'orientation)? 	1	5
2. Identification du problème	<ul style="list-style-type: none"> Présenter un résumé de l'entrevue réalisée auprès d'un c.o. qui vous permet d'identifier le problème d'orientation à régler dans l'institution scolaire. Nombre d'années d'expérience du C.O. Nombre d'années d'expérience du c.o. dans l'institution scolaire ciblée. Qui est la clientèle cible? (tous les élèves, élèves qui éprouvent une difficulté donnée, élèves de minorités ethniques, élèves d'un programme donné) 	2	10
3. Outils proposés pour valider le problème	<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les outils que vous comptez utiliser pour vérifier si le problème existe vraiment au sein de l'établissement scolaire? (un survol de la littérature s'impose pour trouver des questionnaires ou des canevas d'entrevues. Si vous décidez d'utiliser un 	1	5

	<p>questionnaire ou une entrevue maison, il est nécessaire de bien justifier la nécessité de son utilisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Annexer l'outil au guide. 		
4. Rédiger des objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger vos objectifs de manière très claire. • C'est à cette étape que vous devez aussi définir la ou les variables dépendantes de votre programme d'intervention. 	1	5
5. Recension des écrits scientifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser les outils théoriques et empiriques qui vont permettre d'atteindre les objectifs de votre programme. Il faut donc effectuer une recension des écrits sur les recherches en lien avec vos objectifs. Par exemple, si l'un de vos objectifs est de diminuer l'indécision professionnelle, vous devez faire une recension des écrits sur cette problématique en identifiant ses principales causes. • Quelles sont les pratiques exemplaires utilisées pour remédier ce problème (il faut donc vérifier s'il existe d'autres programmes d'intervention). <p>Important : dans cette section au moins 15 articles scientifiques doivent être utilisés. Un article scientifique comprend une introduction, une méthodologie, des résultats et une discussion.</p>	8	25
6. Déterminer le contenu du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Quel est le contenu du programme d'intervention que vous proposez au milieu? S'il s'agit d'un programme existant, il faut bien l'expliquer au milieu. S'il s'agit de votre propre programme, il faut être assez précis sur la nature des activités proposées. • Décrire la nature de l'activité ou des activités proposées aux élèves (p. ex., journal étudiant, fabrication d'un objet, visite dans une entreprise, ateliers de formation). • Le matériel que l'intervenant doit utiliser (p. ex., questionnaire d'autoévaluation, vidéo). • La période de temps (p. ex., 1 mois) et la fréquence (p. ex., 2 fois par semaine). Présentation d'un calendrier pour déterminer quand les activités auront lieu. • Les intervenants impliqués dans cette activité (conseiller d'orientation, enseignants). • Les activités proposées doivent reposer sur les facteurs identifiés dans la recension des écrits. 	9	25
7. Déterminer les coûts du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Estimer de manière assez précise les coûts associés au développement et à l'implantation de votre programme d'intervention (personnel, matériel, etc.). Bien justifier votre budget. 	1	5
8. Entrevoir les moyens pour promouvoir le programme	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les moyens que vous prévoyez utiliser pour faire la promotion de votre programme auprès de la population cible? 	1	5
9. Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les moyens (devis, outils) que vous envisagez pour évaluer l'efficacité de votre programme? 	1	5
	Critères d'évaluation de la qualité des textes à la Faculté des sciences de l'éducation		
	Qualités textuelles (clarté, cohérence, structure)		10

Votre guide compte pour **50%** de la note finale et doit être remis au plus tard **le 10 décembre à 17:00**. Le guide doit être rédigé à double interligne et comporte un maximum de 10 000 mots (environ 25 pages), excluant les références, les tableaux, les figures et les annexes. Les marges (haut, bas, droite, gauche) sont de 2.54 cm et la police Times 12.

5.3 Présentation orale I

Vous devrez expliquer la problématique de votre guide d'intervention en 360 secondes (10 points).

Vous avez droit à une seule diapositive.

Cet exposé a pour objet d'aider les étudiants à présenter leur projet d'intervention en termes accessibles à un auditoire profane. Le principe est simple : chaque équipe doit faire, **en 6 minutes seulement**, un exposé clair, concis et convaincant sur la problématique qui fera l'objet de son guide d'intervention. Cette présentation aura lieu le 15 octobre et compte **pour 10 % de la note finale**.

5.4 Présentation orale II

Cette présentation portera sur votre guide d'intervention. La présentation dure **20 minutes** et elle est suivie d'une brève période de questions. La présentation compte pour **25%** de la note finale et doit être faite à l'aide d'un logiciel de soutien visuel (p. ex., PowerPoint). Le barème de notation est le suivant (voir pedagonet.com):

Critères	Points
Originalité <ul style="list-style-type: none"> La façon de présenter le sujet est-elle originale? 	10 Très faible : 0-3 Faible: 3-5 Bien : 5-7 Très bien : 7-9 Excellent : 9-10
Contenu <ul style="list-style-type: none"> Le contenu est-il intéressant? Est-ce qu'il apporte des idées nouvelles? Est-il bien maîtrisé par le locuteur ou la locutrice? Est-il adapté aux destinataires? 	30 Très faible : 0-9 Faible: 9-15 Bien : 15-21 Très bien : 21-27 Excellent : 27-30
Capte l'attention <ul style="list-style-type: none"> Le regard du locuteur ou de la locutrice capte-t-il / elle l'attention des interlocuteurs et des interlocutrices? Est-ce qu'il / elle regarde chacun des interlocuteurs ou interlocutrices de façon régulière? La communication est-elle vivante? 	20 Très faible : 0-6 Faible: 6-10 Bien : 10-14 Très bien : 14-18 Excellent : 18-20
Débit <ul style="list-style-type: none"> Le débit est-il régulier, calme? Laisse-t-il le temps à l'interlocuteur ou l'interlocutrice d'assimiler ce qui est dit? Les pauses sont-elles bien placées? 	10 Très faible : 0-3 Faible: 3-5 Bien : 5-7 Très bien : 7-9 Excellent : 9-10
L'organisation de la pensée <ul style="list-style-type: none"> Est-ce que l'introduction situe bien le sujet et annonce bien la façon dont le locuteur ou la locutrice va en parler? 	30 Très faible : 0-9 Faible: 9-15

<ul style="list-style-type: none"> • Va-t-il / elle vite au coeur du sujet? • Les liens sont-ils clairs entre les idées? • Y a-t-il une progression? • Le locuteur ou la locutrice sait-il / elle appuyer ses dires à l'aide de citations ou autre matériel? • Présente-t-il / elle de nouvelles perspectives? • Nous laisse-t-il / elle sur des questions intéressantes? • Sait-il / elle amener une conclusion? 	<p>Bien : 15-21 Très bien : 21-27 Excellent : 27-30</p>
Total	/100

Important : Si votre présentation dure plus de 21 minutes, je serai malheureusement dans l'obligation de vous demander d'arrêter. Vous devez donc pratiquer à quelques reprises votre exposé afin de vous assurer qu'il ne dure pas plus de 21 minutes.

5.5 Fiches de progression

Les équipes devront remettre trois fiches de progression présentées à la fin du plan de cours. Les dates de remise de chacune des fiches de progression sont indiquées dans le calendrier de déroulement des activités.

6. Ressources matérielles

Déposées dans le site internet du cours.

Annexe A

Règlement de l'Université concernant le plagiat

Tel que stipulé dans l'annexe III du Règlement des études, il est interdit: « d'utiliser dans un document ou un travail sujet à évaluation, en tout ou en partie, l'œuvre d'autrui ou des passages appréciables tirés de celle-ci, sans les identifier expressément comme citations, dans l'intention de les faire passer pour siens et d'ainsi induire en erreur la personne chargée de l'évaluer » (art. 28b) et « de soumettre à deux ou à plusieurs personnes responsables d'une activité universitaire sujette à évaluation, à leur insu respectif, un même document ou plusieurs documents similaires sujets à une évaluation » (art. 28c). De telles infractions entraînent des sanctions pouvant inclure un échec, une mise en probation, une suspension d'inscription à l'Université Laval ou un rappel du diplôme délivré.

En cas de fraude ou de plagiat, des actions disciplinaires pourraient être conduites. Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez consulter le **Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval** www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf.

Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'information sur le référencement, consultez les sites Web suivants:

Évaluer et citer ses sources

http://www4.bibl.ulaval.ca/infosphere/sciences_humaines/evaciter.html

Comment citer un document électronique?

<http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html>

Critères d'évaluation de la qualité des textes à la Faculté des sciences de l'éducation

Conformément à la *Politique de la Faculté des sciences de l'éducation en matière de valorisation et de développement des compétences langagières en français* adoptée par le Conseil de la Faculté le 3 avril 2014, la **qualité du français écrit** est prise en compte dans la détermination de la note de chacun des travaux et examens, et ce, dans tous les cours, stages ou séminaires. Ainsi:

- on attribuera 10 % de la note aux **qualités textuelles** (clarté, cohérence, structure) ;
- on pourra retrancher jusqu'à 20 % de la note globale pour les problèmes liés à la **maîtrise du code linguistique** (éléments considérés : orthographe lexicale, orthographe grammaticale, syntaxe, ponctuation, vocabulaire).

Grilles d'évaluation et définitions des critères

Tous les travaux et examens sont corrigés sur 100 ; la note obtenue est ensuite pondérée selon la valeur relative de l'évaluation en cause.

Pour un travail d'une dizaine de pages, le niveau supérieur de compétence renvoie à *la capacité de produire un texte qui contient, en moyenne, moins d'une erreur par page*. Les niveaux moins élevés de compétence sont déterminés par le nombre moyen d'erreurs par page :

- quelques erreurs de langue (-5 %) : en moyenne, une erreur par page ;
- plusieurs erreurs de langue (-10 %) : en moyenne, deux erreurs par page ;
- un nombre important d'erreurs par page (-15 %) : en moyenne, trois erreurs par page ;
- un nombre très important d'erreurs par page (-20 %) : en moyenne, plus de trois erreurs par page.

Il en va de même pour les examens, à ceci près qu'on montre davantage de tolérance quant au nombre d'erreurs. À cet égard, il importe de souligner que le pourcentage retranché (le cas échéant) correspond au nombre approximatif d'erreurs, non à un décompte précis des erreurs relevées.

BARÈME DE NOTATION

Département des fondements et pratiques en éducation

Abandon avant la période : X (Inscrit par la Bureau du registraire)

Abandon après la période : E (Échec)

COURS DE 2e-3e CYCLES

A+	95-100 %
A	90-94 %
A-	85-89 %
B+	80-84 %
B	75-79 %
B-	70-74 %
C+	65-69 %
C	60-64 %
E	(ÉCHEC)

ÉVALUATION FORMATIVE DE L'ENSEIGNEMENT

Cours : _____ Date : _____

1. Quels sont les deux ou trois points que vous avez le plus appréciés jusqu'à ce jour dans le cadre de ce cours?

2. Quels sont les deux ou trois points pour lesquels vous souhaitez que des améliorations soient apportées dans les semaines à venir?

3. Pouvez-vous suggérer des solutions pour améliorer ces points?

Fiche 1

Étapes	Description	Description sommaire du contenu qui sera présenté à ces étapes (plan)
Introduction	<ul style="list-style-type: none"> • Quel milieu scolaire est visé par ce projet (p.ex., primaire, secondaire, collégial, universitaire, milieu de formation professionnelle)? • Quelles sont les caractéristiques de ce milieu (p.ex., indices de défavorisation du MELS, nombre d'élèves dans l'école, nombre d'enseignants, nombre de c.o., ressources en matière d'orientation)? 	
Identification du problème	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter un résumé de l'entrevue réalisée auprès d'un c.o. qui vous permet d'identifier le problème d'orientation à régler dans l'institution scolaire. • Nombre d'années d'expérience du C.O. Nombre d'années d'expérience dans l'institution scolaire ciblée. • Qui est la clientèle cible? (tous les élèves, élèves qui éprouvent une difficulté donnée, élèves immigrés, élèves d'un programme donné) 	
Outils proposés pour valider le problème	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les outils que vous comptez utiliser pour vérifier si le problème existe vraiment au sein de l'établissement scolaire? (un survol de la littérature s'impose pour trouver des questionnaires ou des canevas d'entrevues. Si vous décidez d'utiliser un questionnaire ou une entrevue maison, il est nécessaire de bien justifier la nécessité de son utilisation. • Annexer l'outil au guide. 	
Rédiger des objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger vos objectifs de manière très claire. • C'est à cette étape que vous devez aussi définir la ou les variables dépendantes de votre programme d'intervention. 	

Fiche 2

Étapes	Description	Description sommaire du contenu qui sera présenté à ces étapes (plan)
Recension scientifique des écrits	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser les outils théoriques et empiriques qui vont permettre d'atteindre les objectifs de votre programme. Il faut donc effectuer une recension des écrits sur les recherches en lien avec vos objectifs. Par exemple, si l'un de vos objectifs est de diminuer l'indécision professionnelle, vous devez faire une recension des écrits sur cette problématique en identifiant ses principales causes. • Quelles sont les pratiques exemplaires utilisées pour remédier ce problème (il faut donc vérifier s'il existe d'autres programmes d'intervention)? <p>Important : dans cette section au moins 15 articles scientifiques doivent être utilisés. Un article scientifique comprend une introduction, une méthodologie, des résultats et une discussion.</p>	
Déterminer le contenu du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Quel est le contenu du programme d'intervention que vous proposez au milieu? S'il s'agit d'un programme existant, il faut bien l'expliquer au milieu. S'il s'agit de votre propre programme, il faut être assez précis sur la nature des activités proposées. • Décrire la nature de l'activité ou des activités proposées aux élèves (p. ex., journal étudiant, fabrication d'un objet, visite dans une entreprise, ateliers de formation). • Le matériel que l'intervenant doit utiliser (p. ex., questionnaire d'autoévaluation, vidéo). • La période de temps (p. ex., 1 mois) et la fréquence (p. ex., 2 fois par semaine). Présentation d'un calendrier pour déterminer quand les activités auront lieu. • Les intervenants impliqués dans cette activité (conseiller d'orientation, enseignants). • Les activités proposées doivent reposer sur les facteurs identifiés dans la recension des écrits. 	

Fiche 3

Étapes	Description	Description sommaire du contenu qui sera présenté à ces étapes (plan)
Déterminer les coûts du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Estimer de manière assez précise les coûts associés au développement et à l'implantation de votre programme d'intervention (personnel, matériel, etc.). Bien justifier votre budget. 	
Entrevoir les moyens pour promouvoir le programme	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les moyens que vous prévoyez utiliser pour faire la promotion de votre programme auprès de la population cible? 	
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les moyens (devis, outils) que vous envisagez pour évaluer l'efficacité de votre programme? 	